

CR Réunion du 7 novembre 2009 à JAMBLES

Réunion d'information en direction des familles employeurs et des assistantes maternelles des communes de Givry, Jambles, Dracy, Mellecey et Mercurey lors de la mise en place du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal.

Chaque commune est représentée par le Maire et/ou un (des) élu(s).
Mme Janin du CG et Directrice de la PMI est présente.
Mme Rageot de la CAF est excusée.

Mot d'accueil de Mr Bertin Boussu, maire de Jambles.

Présentation et remerciements à tous les participants de ce projet par Mr Villeret, maire de Givry.

Déroulement de la réunion présenté par B.Comeau, adjointe chargée de la Petite Enfance :

- Extraits du film réalisé pour les 10 ans du Relais
- Qu'est-ce-qu'un Relais Assistantes Maternelles ?
- Son fonctionnement avant
- Son fonctionnement intercommunal
- Questions possibles

Des dépliants du CG et des plaquettes du Relais sont à la disposition des participants.

Françoise Sinant, Directrice du Relais intercommunal commente le film.

Qu'est ce qu'un Relais Parents/Enfants/Assistants Maternels ?

Un Relais n'est pas une structure de garde. C'est un lieu qui privilégie avant tout l'intérêt de l'enfant. C'est un lieu neutre et gratuit qui est au cœur d'un réseau (familles, assistants maternels, service petite enfance, CAF, Conseil Général, Mairie).

C'est un lieu d'aide pour les parents ou futurs parents qui recherchent un mode de garde pour leur enfant et aussi un lieu de soutien à la fonction d'employeur (démarches, contrat de travail, orientation vers les services compétents, etc..).

C'est aussi un lieu d'aide pour les assistants maternels ou futurs assistants maternels agréés concernant leurs droits et devoirs. C'est un lieu d'aide à la professionnalisation, qui n'a pas fonction de contrôler. Sa fréquentation est basée sur le volontariat.

C'est un lieu de rencontre, d'éveil pour les enfants accompagnés par leur assistant maternel ou un de leurs parents.

C'est un lieu d'observation des besoins locaux.

le Relais Intercommunal

Givry, 38 assistantes maternelles

Mercurey, 13 assistantes maternelles

Dracy, 4 assistantes maternelles

Mellecey, 13 assistantes maternelles

Jambles, 4 assistantes maternelles

Pour remplir ses missions, le Relais propose:

Des temps d'accueil enfants/assistants maternels de 9h à 11h (accueil limité à 12 enfants)

- **Givry** : chaque mardi et vendredi
- **Mellecey** : chaque jeudi
- **Dracy-le-Fort** : 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois (à partir de 2010)
- **Mercurey** : 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois

Mme Janin confirme que pour être de qualité, l'accueil doit être limité à 12 enfants. Elle précise que le Relais, dans le cadre de ses missions, est ouvert seulement en présence de la Responsable.

Des séances d'éveil avec des intervenants extérieurs ouvertes aux parents employeurs (25 enfants maximum accueillis simultanément).

Ces séances pourront être proposées en 2010 dans les différentes communes par alternance. Les séances d'éveil sont annoncées dans l'agenda du Relais, consultable sur le site de Givry, dans les mairies, sur le panneau d'affichage du Relais à Givry ou par e-mail.

-Mme Janin souligne que l'offre d'animations au Relais de Givry est importante, que beaucoup de Relais n'ont pas ou peu d'intervenants extérieurs.

-Les assistantes maternelles de Givry, bien que favorables au projet d'intercommunalité, expriment leur inquiétude de perdre des temps d'activités au Relais.

-F.Sinant étant jusqu'alors directrice du Relais et de la HG, les assistantes maternelles de Givry avaient, de ce fait, bénéficié des temps d'animations sur ces 2 structures .Cela ne sera plus le cas à partir de 2010. Mais par contre, les 2 temps d'accueil proposés à Givry le mardi et vendredi seront bien sûr maintenus.

-Les assistantes maternelles de Givry demandent un coin jeux pour les tout petits lors de la séance d'éveil corporel. F. Sinant explique que l'intérêt, c'est de venir participer activement avec les enfants, que si celles-ci ont des bébés, elles peuvent être aidées par les autres assistantes maternelles ou par Françoise.

Les assistantes maternelles de Mellecey et de Mercurey font part de leur expérience d'entraide et de coopération dans la participation aux activités d'éveil ; elles ne comprennent pas cette demande et ne la trouvent pas justifiée, répondant alors que c'est à la professionnelle de s'adapter à l'âge des enfants; conseil repris par Mme Janin qui précise alors que les activités du Relais sont une offre et non une obligation, que l'autorisation parentale est obligatoire ,et que les enfants restent sous la responsabilité des assistantes maternelles.

- Des assistantes maternelles de Mellecey et de Mercurey bénéficient d'un créneau horaire dans une salle mise à disposition par leur municipalité pour pouvoir se rencontrer à titre associatif. Cela permet de distinguer les temps d'accueil dans le cadre des missions du Relais, qui sont soumis au droit de regard des services financeurs (CAF, PMI...) à qui la responsable du relais doit rendre des comptes (financiers, fonctionnels et moraux), et les temps de rencontre associatifs, qui eux ne le sont pas et n'engagent que leur association.

Des temps de permanence

- de 11h à 12h, après les animations sur Mellecey, Mercurey et Dracy
- de 15h à 17h, le mardi et le jeudi, dans le local du Relais à Givry

Ces temps de permanence fixes, n'excluent pas les possibilités pour la Responsable de proposer des rendez-vous à d'autres moments.

Des soirées d'information et de réflexion pour les professionnels et/ou les familles

- groupes de paroles en direction des professionnels
- soirées-débats sur des thèmes liés à l'enfant
- interventions d'organismes tels que l'IRCEM .

Fr.Sinant en profite pour annoncer une soirée d'information (organisée par le réseau chalonais des responsables de Relais), le 22 mars à 20h à Champforgeuil auprès des assistants maternels. Les personnes souhaitant un relevé de carrière (au moins 4 ans d'activité) ainsi qu'un relevé du compteur DIF devront communiquer leur n° de sécu ainsi que leur nom de jeune fille à Françoise.

Des moments festifs réunissant familles/assistants maternels tels que Carnaval, Noël. Une invitation est lancée pour le 4 décembre à la Salle des fêtes de Givry. Un spectacle familial est programmé à 17h.

La mise en place de formation continue proche du domicile des assistants maternels afin de faciliter l'accès à la formation.

Deux formations se sont déroulées cette année à Givry pour les assistants maternels volontaires et ayant acquis leurs droits à formation après un an d'ancienneté (DIF). Les thèmes étaient « l'éveil de l'enfant » et « relation, communication avec les enfants et leur famille »

-Les assistantes maternelles et les élus des communes adhérentes expriment leur satisfaction et leur enthousiasme suite à la réalisation de ce projet.

Mr Villeret remercie Mme Janin et toutes les personnes présentes ce samedi matin et souhaite une longue vie au Relais Intercommunal.

Mr Bertin Boussu invite l'assemblée à prendre un verre.